

Date de convocation
16 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le **22 décembre** à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de monsieur **Alain DESJEAN**, Maire

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 08
Votants : 08

Etaient présents : Desjean Alain, Lavedrine Gilles, Wuthrich Nicole, Clavaud Olivier, Lothelier Philippe, Vigot Adrien, de Vaumas Marie, Nonet Claude-Henri,
Absentes excusées : Chaudrin Emilie, Tessier Cécile, Marie Nicole
Secrétaire de séance : Philippe Lothelier

Plateaux ralentisseurs pour sécuriser la traversée du Bourg (D 10)

Pour sécuriser la traversée du Bourg (D 10), à la demande des riverains, monsieur le maire expose au conseil municipal que le service des routes du Conseil Départemental préconise l'installation de plateaux ralentisseurs pour diminuer la vitesse excessive des automobilistes.

Monsieur le maire présente une estimation de Cher Ingénierie des Territoires pour la réalisation de trois plateaux ralentisseurs, d'un montant de **35 270 euros hors taxes**.

Le Conseil municipal, entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

DÉCIDE à l'unanimité d'engager cette opération, donne pouvoir au maire pour signer tous les documents nécessaires pour sa réalisation, notamment la convention avec le Département du Cher, service des routes, et approuve le plan de financement suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		7 054,00 euros	20,00 %
Emprunts		0,00 euros	0,00 %
Sous total 1		7 054,00 euros	20,00 %
Etat DETR/DSIL		10 581,00 euros	30,00 %
Département		17 635,00 euros	50,00 %
Sous total 2		28 216,00 euros	80,00 %
TOTAL H.T.		35 270,00 euros	100,00 %

Fait et délibéré à OSMERY, le 22 décembre 2020

Alain DESJEAN	Gilles LAVEDRINE	Nicole WUTHRICH
Olivier CLAUD	Emilie CHAUDRIN	Cécile TESSIER
Philippe LOTHELIER	Adrien VIGOT	Marie de VAUMAS
Nicole MARIE	Claude-Henri NONET	